

AMÉNAGEMENT ET GESTION DES PLANS D'EAU

ACQUÉRIR LES CONNAISSANCES
TECHNIQUES POUR SE LANCER
DANS UN PROJET DE CRÉATION
OU POUR GÉRER DES SITES
EXISTANTS

NOUVEAU
MODULE

DATES DE LA FORMATION

> 5 et 6 septembre 2024

PRIX DE LA FORMATION

> 470 € net [pour les deux jours]

Forfait global*

> 592 € net [pour les deux jours]

* Le forfait global comprend le prix de la formation, l'hébergement en chambre simple et la pension complète pour la durée de la formation.

Pour les arrivées la veille du début du stage, une liste d'hôtels vous sera remise. Si vous souhaitez inscrire une ou plusieurs personnes à cette formation, n'hésitez pas à nous demander un devis et à poser une option. Vous nous confirmerez l'inscription définitive ultérieurement.

INFORMATION ET INSCRIPTION

Hervé Bertrix
Tél. : 02 54 20 99 07 - Fax : 02 54 33 90 35
formation@domaine-chaumont.fr

La gestion des plans d'eau est une problématique majeure aujourd'hui, que ce soit du point de vue écologique, ornemental, économique ou légal. Les règles qui régissent les mares, bassins, étangs et autres plans d'eau sont généralement méconnues, souvent très différentes de celles concernant tout autre espace vert paysager ou naturel. Ces lieux dont les vocations peuvent être multiples (loisir, écologie, pisciculture, rétention des eaux pluviales, etc.) sous soumis à toutes sortes de pressions particulières, qu'il s'agisse de la pollution, de l'érosion, de la survenue d'espèces invasives (animales ou végétales), de la fragilité des berges ou bien encore d'une loi-cadre sur l'eau très contraignante.

Ce stage a pour objectif d'améliorer la compréhension de ces milieux, et de donner les bases nécessaires avant de se lancer dans un projet de création, ou pour gérer des sites existants. Orienté dans le sens d'une gestion durable et écologique, il est construit autour d'exemples concrets. Il comporte une approche technique ainsi qu'une présentation des principales plantes aquatiques ou de berges. Le deuxième jour, les stagiaires auront la possibilité de travailler sur leurs projets.

À l'issue de cette formation, vous saurez...

- > Comprendre le fonctionnement, le rôle et la sensibilité de ces milieux aquatiques.
- > Analyser certaines perturbations et leurs influences sur le milieu aquatique.
- > Savoir préconiser les interventions adaptées aux perturbations visant une valorisation écologique des sites existants.
- > Disposer de connaissances pour une création des plans d'eau.

INTERVENANT

Eric LENOIR

Diplômé de l'Ecole Du Breuil, il est paysagiste et pépiniériste dans l'Yonne, en Bourgogne, en plein cœur de la France. Il s'est au fil du temps spécialisé dans les milieux sauvages et aquatiques, tout en ne perdant pas de vue sa formation initiale pour les jardins plus traditionnels. Passionné, très sensible à la notion d'écologie, il propose une approche à l'écart des sentiers battus, avec un regard résolument singulier. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont *Plantes aquatiques et de terrains humides* aux éditions Ulmer, *le Petit traité du jardin punk* (Prix St Fiacre 2019) et *le grand traité du jardin punk* aux éditions Terre Vivante.

ACQUÉRIR LES CONNAISSANCES TECHNIQUES POUR SE LANCER DANS UN PROJET DE CRÉATION OU POUR GÉRER DES SITES EXISTANTS



PROGRAMME DE LA FORMATION

Cette formation laisse une place importante à l'échange ; les milieux aquatiques amenant souvent une foule de questions concrètes liées à des cas précis, toujours singuliers. Chaque participant pourra y trouver un espace de discussion, lui permettant de définir des méthodologies pour résoudre des problématiques qui lui sont propres, et qui pourront profiter aux autres stagiaires.

5 SEPTEMBRE

MATIN

- > Tour de table et attentes des stagiaires.
- > Zoom sur le plan réglementaire : les milieux lacustres sont très encadrés et le gestionnaire doit en tenir compte dans son projet.
- > Description du milieu :
 - Types de plans d'eau selon leurs dimensions et leurs fonctions.
 - Ecologie générale des plans d'eau, données biologiques de base.
 - Eutrophisation, pollution.
 - Problématiques récurrentes (érosion, dégradations d'origine animale ou humaine, niveaux d'eau, espèces invasives...).

APRÈS-MIDI

- > Gestion des sites existants
 - Gestion écologique.
 - Gestion ornementale, valorisation des sites.
 - Entretien des dispositifs techniques.

6 SEPTEMBRE

MATIN

- > Création des plans d'eau
 - Etanchéité.
 - Alimentation en eau et restitution.
 - Durabilité.
 - Génie végétal actif et passif.
 - Présentation des principales espèces végétales liées aux plans d'eau (intérêts et nuisances).

APRÈS-MIDI

- > Travail sur des projets sélectionnés collectivement parmi les propositions des participants visant la création de plans d'eau et/ou la gestion de sites existants.

Synthèse, échanges et évaluation.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Pédagogie active, participative, opérationnelle utilisant : apports théoriques et méthodologiques, échanges et réflexion, études de cas, mises en situation, ateliers. Remise d'une clé USB à chaque participant reprenant l'ensemble des données visualisées durant la formation.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation en fin de formation et enquête de satisfaction 4 mois après.

PUBLIC VISÉ / PRÉREQUIS

Responsables de service, techniciens et agents des secteurs publics et privés en charge de la conception, la création et la maintenance des aménagements paysagers.

